

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Marie Moret](#)[Collection Moret_Registre de copies de lettres envoyées_FAM](#)
[1999-09-56](#)[Item](#)[Marie Moret à Henry Herth, 3 juin 1895](#)

Marie Moret à Henry Herth, 3 juin 1895

Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-56

Collation1 p. (38r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamelistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Henry Herth, 3 juin 1895, Famelistère de Guise, Inv. n° 1999-09-56

Consulté le 17/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46977>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction[3 juin 1895](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Herth, Henry \(18..-19..\)](#)

Lieu de destination48, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris

Description

RésuméConfirme sa commande de bottines du 1er juin 1895 en insistant sur la nécessité de respecter les mesures indiquées pour laisser le pied à l'aise.

SupportLes deux dernières lignes du texte sont manuscrites à la mine de plomb sur la copie de la lettre.

Mots-clés

[Vêtements](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Guise Familistère
3 juin 1898

Monsieur Henry Moret,

J'ai l'honneur de vous con-
former ma lettre du 1^{er} courant
vous servant les bottines n^o
21⁰⁰ et vous en demandant
une nouvelle paire semblable.

L'objet spécial de la pré-
sente lettre est de vous réi-
térer l'absolue condition,
pour que je les accepte,
que ces nouvelles bottines
ne seront pas moins
larges et seront au moins
aussi longues que celle
n^o 21⁰⁰. Si à la réception
je constate la moindre
gêne au pied, soit par

suite de l'immersion des
empâignes ou autrement,
je vous retournerai les
chaussures. Car, j'ai déjà
eu me l'essayer — sans les
avoir utilisées — des pan-
toffles trop courtes que
vous m'avez récemment
fournies et des bottines
trop étroites que vous
m'avez fournies avant;
et je ne veux pas subir
de nouvelles pertes pour
des causes semblables.

Veillez donc stricte-
ment à ce que les nou-
velles bottines que vous
allez me faire d'après
les mesures du n^o 21⁰⁰
laissent le pied au moins
aussi à l'aise qu'il l'est dans les bottines susdites.

Agracez vous prie